Madame, Monsieur,

Veuillez noter que **les diamantaires belges** sont soumis à la législation belge contre le blanchiment d’argent[[1]](#footnote-1) et doivent pleinement coopérer avec la mise en œuvre de la Loi et des Règlements.

Conformément à la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l’utilisation des espèces, les diamantaires sont légalement tenus de traiter vos données personnelles afin de respecter nos obligations de « connaître le client ». Pour plus d’informations sur le traitement de vos données personnelles, veuillez nous contacter afin que nous puissions vous fournir notre déclaration / politique de confidentialité.

Comme principe de base, les diamantaires belges sont tenus d’**identifier** **leurs clients et en cas de risque élevé aussi leurs fournisseurs** et de vérifier les documents d’identification reçus **avant** **d’établir une relation d’affaires** **ou d’exécuter une transaction.[[2]](#footnote-2)**

**Par conséquent, veuillez fournir les documents demandés à votre fournisseur (ou client) belge de diamants, y compris le formulaire rempli ci-dessous :**

* **Données sur la société :**
	+ Nom de la société : ……………………………………………………………………………………………..
	+ Type de société : …………..………………………………………………………………….............................
	+ Date de constitution : …………..………………………………………………………………….....................
	+ Numéro de TVA ou numéro d’enregistrement officiel de la société dans votre pays : ……….
	+ Adresse du siège social : …………..…………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………………………...

* + Adresse opérationnelle (si différente) : …………………………………………………………………..

…………..…………………………………………………………………….........…………………………………..

* + Numéro de téléphone : …………….…………..……………………………………………………………….
	+ E-mail : …………..………………………………………………………………..………………………………...
	+ Nom(s) du(des) représentant(s) officiel(s) : …………..………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………………………………...

* Membre d’organisation(s) professionnelle(s) : …………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………...

* **Liste des noms et prénoms du conseil d’administration** avec **d’autres documents** (par ex. des publications officielles) par lesquels il peut être démontré que la personne (les personnes) en question est(sont) administrateur(s) (si non encore mentionnée(s) dans les documents de constitution juridique (ci-dessous)) :

Nom + prénom administrateur (s):………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………………...

* **Liste des noms et prénoms des bénéficiaires effectifs[[3]](#footnote-3) de votre société et si possible, aussi des documents qui prouvent que ceux-ci sont les bénéficiaires effectifs (comme le registre des actionnaires, une organigramme, les statues…). Vous ne devez pas remplir ces informations si vous avez une société cotée en bourse.**

Nom + prénom (et si possible, date de naissance, lieu de naissance et adresse) du ou des bénéficiaire(s) effectif(s) :

………………………………………………………………………………………………………………………….
………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Personnes politiquement exposées : l’un des membres de la société est-il lié[[4]](#footnote-4) à une personne politiquement exposée ou l’un des membres de la société est-il une personne politiquement exposée ?**

	+ **Non**
	+ **Oui. Veuillez préciser le titre et la fonction : ……………………………………………………**

**………………………………………………………………………………………………………………**

* + **Oui. Veuillez préciser la source de vos fonds** (par ex., vos moyens financiers par lesquels vous effectuez cet achat viennent des moyens d'exploitation ordinaires de votre entreprise et peuvent-vous confirmer qu'ils ne sont pas d'origine criminelle) :**……………**

**………………………………………………………………………………………………………………**

* **Si vous êtes situé dans un pays avec un risque élevé (comme indiqué par le FATF et la Commission européenne), veuillez préciser la source de vos fonds** (par ex., vos moyens financiers par lesquels vous effectuez cet achat viennent des moyens d'exploitation ordinaires de votre entreprise et peuvent-vous confirmer qu'ils ne sont pas d'origine criminelle) **et confirmer que votre établissement de crédit applique des normes de vigilance non moins strictes que celles prévues par la loi belge contre le blanchiment d'argent.**

………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* **Veuillez joindre les documents de constitution juridique de votre société (statuts / règlements)**

La version la plus récente du certificat de constitution ou des statuts de votre société (ou des documents équivalents en fonction de la juridiction, qui au moins définissent le nom de la société et son siège social).

* **Paiements**

Veuillez confirmer vous effectuerez le paiement de la facture auprès de votre entreprise et que le paiement ne sera pas effectué par un tiers : ………………………………………………………………………………...

* **Veuillez joindre une preuve d’identité d’un représentant officiel de votre société :**
	+ Pour des citoyens belges : copie de sa carte d’identité ou preuve d’inscription au registre des étrangers, ou document valide délivré par une autorité publique belge précisant que cette personne réside légalement en Belgique, contenant au moins les nom, prénom, date et lieu de naissance et si possible une adresse (professionnelle)
		- * Pour des citoyens étrangers : preuve d’identité valide, passeport valide ou éventuellement permis de conduire ou tout autre document officiel avec photo qui puisse être utilisé comme pièce d’identité, contenant au moins les nom, prénom, date et lieu de naissance et si possible une adresse.

(Le gouvernement belge accepte les « cartes PAN » et les « Certificats de codes CEI » pour les citoyens indiens. Pour des solutions alternatives, veuillez contacter le bureau d’assistance AML.)

* + - * Un document indiquant que le représentant officiel de votre société a le pouvoir de représenter la société, par ex. une procuration (si non encore mentionné dans les documents de constitution juridique)

Je déclare au meilleur de ma connaissance que les informations complétées ci-dessus et les documents joints sont véridiques et exacts.

**Lieu et date : ……………………………………………………………..**

**Signature autorisée : ……………………………………………………**

L’Antwerp World Diamond Centre représente le secteur belge du diamant et apporte une assistance aux diamantaires belges avec la mise en œuvre de la législation belge contre le blanchiment d’argent. Si vous avez des **questions** concernant cette législation ou si vous n’êtes pas exactement certains des documents d’identification à fournir, n’hésitez pas à contacter le bureau d’assistance AML et Conformité @ AWDC : Trissia Stavropoulos, Chef de Compliance trst@awdc.be ou 0032/3.222.05.03.

Nous vous remercions d’avance de votre coopération.

 

**Trissia STAVROPOULOS**

Chef de la conformité

1. **Droit :** Loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l’utilisation des espèces (« loi anti-blanchiment»). [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Le* ***BENEFICIAIRE EFFECTIF*** *est* ***la personne physique qui est le propriétaire en dernière analyse ou a le dernier mot sur le client****:*

*Les personnes physiques* ***possèdent 25 %*** *ou plus des actions ou des droits de vote dans la société de vos clients*

*Une personne physique a* ***un contrôle par tout autre moyen***

*Qui a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance*

*Qui contrôle seul, en vertu d’un accord conclu avec d’autres actionnaires ou membres de cette entreprise (une filiale), une majorité des droits de vote des actionnaires ou membres dans cette entreprise*

*3. Une personne physique qui est membre de la* ***direction*** *de l’entreprise (par ex. le PDG) - dans le cas où tous les autres moyens ci-dessus sont épuisés*

*Et/ou, le cas échéant :*

***La personne physique pour le compte de laquelle une transaction ou une relation d’affaires est conclue****, si celle-ci est conclue pour le compte de quelqu’un d’autre que la personne physique / l’entreprise avec laquelle elle fait affaire*

*Une personne physique qui bénéficie de la transaction*

*Une personne physique ayant un impact sur l’exécution de la transaction.* [↑](#footnote-ref-3)
4. Par **PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSEE**, on entend notamment : des chefs d’État, des chefs de gouvernement, des ministres et des secrétaires d’État, des membres du Parlement, des membres de juridictions suprêmes, cours constitutionnelles et autres hautes juridictions qui prennent des décisions contre lesquelles généralement aucun appel n’est possible, sauf dans des cas exceptionnels, des membres d’institutions d’audit et des conseils de banques centrales, des ambassadeurs, des émissaires et des officiers militaires de haut rang, des membres d’organes d’administration, de direction ou de surveillance d’entreprises publiques, aussi que des personnes naturelles qui ont occupé des fonctions politiques importantes, des membres de la famille immédiate et des associés proches. [↑](#footnote-ref-4)